



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

téléphone

Question écrite n° 63018

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur les conséquences de l'implantation d'antennes de téléphonie mobile. Il lui demande de bien vouloir lui préciser s'il entend réglementer l'implantation de ces antennes en dehors de toute zone d'habitation, écoles, crèches..., en raison des effets sonores encore trop méconnus des ondes électromagnétiques de ces antennes sur la santé.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63018

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 25 juin 2001, page 3638